



Commune
D'ALLIGNY-EN-MORVAN

58230 ALLIGNY-EN-MORVAN

Tél : 03.86.76.13.50

alligny.morvan@wanadoo.fr

www.alligny-en-morvan.fr

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JANVIER 2020

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents : GROSCHE MC (Maire) - MACHIN J-M (1^{er} Adjoint) - GÉRARD JP (2^{ème} Adjoint) -
DUCREUX N (3^{ème} Adjoint) - BARD M-P - BRANLARD D - CARRÉ C - CHARLOT F - GERVAIS G
- GUENOT G - MÔME C - PIN C - PRIMARD E

Absent : CHAMBERLAND P

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la Charte du Parc Naturel Régional du Morvan pour 2020-2035,
- D'approuver le rapport assainissement 2018,
- de signer la convention d'assistance technique avec le service de l'eau du Conseil Départemental de la Nièvre,
- De demander une révision du devis supplémentaire concernant le mur du cimetière.

Le 27 janvier 2020

Le Maire,

MAIRIE D'ALLIGNY-en-MORVAN
NIEVRE

Marie-Christine GROSCHE